

les cultivateurs. Un bureau semblable existe dans l'Etat du Massachusetts et dans plusieurs autres Etats de l'Union Américaine. Aussi que de progrès l'agriculture n'a-t-elle pas faits dans ce pays.

Le consul Français, à New York, dans son rapport à l'enquête agricole tenue en France, établit que la production agricole s'est accrue non seulement dans les Etats de l'Ouest, mais aussi dans ceux de l'Est depuis longtemps cultivés, et il attribue cet accroissement de prospérité surtout aux efforts généreux du gouvernement central et des gouvernements locaux pour accélérer le progrès de l'agriculture en favorisant l'instruction agricole.

Allons-nous nous enrir à ce mouvement qui provoque l'agriculture à se perfectionner ? Le gouvernement fédéral n'aidera-t-il pas les gouvernements locaux à répandre des connaissances sur l'industrie agricole ? J'espère que oui.

N'allez pas croire, monsieur l'orateur, que je suis sans l'impression que la théorie est suffisante pour faire de bons agriculteurs. Au contraire, je suis convaincu qu'en agriculture comme dans les autres arts, l'habileté consiste dans l'union de l'expérience, de la pratique avec la théorie.

Loin de moi aussi la pensée de prétendre que l'agriculture n'a pas fait de progrès en Canada. Si je faisais une pareille affirmation, les faits et les statistiques viendraient me démentir.

Notre agriculture s'est enrichie de la fabrication du fromage qui a fait subir une heureuse modification à notre système de culture. En 1867 nous exportions du fromage seulement pour \$193,555 ; en 1871, pour \$1,109,006, et en 1881, cette exportation s'élevait à \$5,510,443.

Notre production agricole a suivi une progression ascendante beaucoup plus rapide que l'accroissement de notre population et du nombre d'acres de terre cultivés et améliorés. En 1871 nous avons exporté des produits agricoles pour \$22,436,071 ; en 1881, pour \$12,623,546 et en 1882 pour \$51,490,471. En consultant les deux derniers recensements, nous constatons qu'en 1871 le total d'acres améliorés en Canada était de 17,336,288, et en 1881 de 21,899,181, ou une augmentation d'un peu plus du quart, tandis que notre production agricole a plus que doublé d'après les chiffres que j'ai donnés il y a un instant. Nous ne saurions nier les améliorations que l'agriculture a subies depuis quelques années, grâce aux efforts de nos gouvernements locaux pour encourager l'étude de la science agricole.

Mais s'il y a eu progrès, plusieurs de nos cultivateurs pourraient acquiescer une habileté plus grande. Souvent nous avons remarqué une terre qui faisait vivre difficilement son propriétaire, donner des rendements plus élevés en devenant la propriété d'un nouveau possesseur possédant de meilleures connaissances agricoles que son successeur. On ne saurait s'intéresser trop vivement au soin de ceux qui exploitent le sol, parce qu'en préparant notre législation nous ne devons pas oublier que l'agriculture est le fondement de tous les arts et la base de la prospérité publique.

Pourquoi remarquons-nous une certaine gêne dans le commerce et l'industrie ? Ce malaise n'est-il pas dû au fait que la récolte de l'année dernière n'a pas été si abondante que celle des années précédentes ?

A peine les grains sont-ils sortis de terre que nous voyons le négociant se préoccuper de la perspective de la récolte.

Selon l'apparence de la récolte, selon les espérances du cultivateur, le négociant règle ses importations, et l'industriel, la production de sa fabrique. Tout ceci démontre que le sort du négociant et de l'industriel est intimement lié aux succès et aux revers de la classe agricole. Pour assurer une base solide au commerce et à l'industrie manufacturière, il faut s'occuper en premier lieu de rendre l'agriculture prospère et prendre les moyens d'augmenter notre production agricole. Et je crois que le meilleur moyen d'atteindre ce but est de faire connaître à la classe agricole les ressources que la science moderne met à sa disposition pour rendre à la terre les éléments de fertilité qu'une mauvaise culture ou une production trop active lui a fait perdre.

En demandant au Gouvernement de distribuer parmi les cultivateurs de bons traités, de bons manuels sur l'agriculture, je n'émet pas une idée nouvelle ; elle est déjà renfermée dans plusieurs de nos statuts qui autorisent les sociétés d'agriculture à publier et à faire circuler chez les cultivateurs des essais et autres compositions littéraires sur l'agriculture. Malheureusement, ces sociétés, faute de moyens pécuniaires, n'ont pas pu donner suite à ces dispositions de la loi. Le gouvernement a déjà fait beaucoup dans l'intérêt de l'agriculture. En

construisant des chemins de fer, il a mis nos agriculteurs à la porte des grands marchés et les a mis en état de vendre leurs produits avec plus de facilité et à des prix plus élevés qu'autrefois.

En encourageant l'industrie manufacturière, il a donné à la classe agricole un plus grand nombre de consommateurs de ses produits. Il couronnera sa politique tout-à-fait patriotique, en favorisant davantage la diffusion des connaissances agricoles.

En traitant cette question, n'oublions pas que les quatre-vingt-dixèmes de notre population exercent l'art si utile et si honorable d'agriculteur ; que nos ressources agricoles sont immenses et n'ont besoin que de bras vigoureux et d'un travail intelligent pour être développés de manière à accroître considérablement notre richesse nationale.

CAUSERIE AGRICOLE

ÉGOUTTEMENT DU SOL (Suite).

Lorsque l'humidité d'un terrain est causée par l'infiltration de l'eau coulant dans un lit de sable entre deux couches d'argile, comme la chose arrive assez souvent sur le penchant des côtes, un seul fossé de coiture sera d'ordinaire suffisant pour assainir le sol, pourvu que ce fossé atteigne la couche sableuse.

Si, au contraire, le terrain à assainir est un bassin entouré de toute part par des côtes élevés, par conséquent sans écoulement, l'assainissement n'est facile qu'à la condition de percer le rempart qui s'oppose à l'écoulement de l'eau. Comme ce moyen est très dispendieux, et même quelquefois tout-à-fait impossible par un particulier, on a suggéré un moyen moins parfait que le précédent, mais moins dispendieux et capable de donner à l'eau un écoulement assez complet. Ce moyen est le creusage des puits absorbants. Au moyen de sondage, on étudie la condition intérieure du sol, et si à une certaine profondeur on trouve une couche de sable, on peut y pratiquer un puit atteignant à cette couche, dans lequel on fait arriver les fossés d'écoulement. Ces puits rendent de grands services et permettent de livrer à la culture, des terres jusqu'alors tout-à-fait inutiles. Mais il ne faut pas exagérer l'importance des puits absorbants, car l'écoulement qu'ils donnent à l'eau est toujours fort incomplet, et si le bassin à égoutter est d'une grande étendue, il faudra multiplier les fossés pour obtenir des effets sensibles.

Lorsque l'humidité du sol ne tient qu'à un excès d'argile, on peut assainir ce terrain on en changeant la constitution physique, en faisant disparaître sa trop grande tonicité ; en un mot, on l'amendant par l'introduction du sable. Mais il ne faut pas se faire illusion sur la facilité de ce travail. Une argile plastique aura souvent besoin de 20 à 25 pour cent de sable pour qu'elle puisse subir des modifications sensibles.

Il arrive très souvent que les labours de défoncement, même lorsqu'ils n'atteignent pas une couche sableuse, amènent l'assainissement immédiat des sols argileux, en abaissant le niveau des eaux stagnantes et en diminuant la force de la capillarité qui amènerait l'eau à la surface. Mais peu à peu la terre se tasse, puis les eaux s'infiltreront à travers sa surface ou par le pied des animaux qui la fouillent, et au bout d'un certain temps elle reprend ses mêmes défauts. Il ne reste plus alors qu'à refaire le labour de défoncement pour amener les mêmes résultats. L'expérience a démontré qu'un labour de défoncement, fait tous les douze ans,